

Retraités CEPAL : barèmes au 1er mars 2024

Assurance des prêts : celle des collaborateurs Cepal
En tant qu'adhérents à la mutuelle des Caisse d'Epargne "BPCE Mutuelle".

Taux SACCEF = taux clients.

Taux des crédits immobilier

Frais de dossier IMMO : **0,44 %** du montant emprunté.
Frais de dossier RENEGO : **0,63 %** du capital restant dû.

PRET IMMOBILIER Retraité CEPAL

durée	Montant ≤ 300 K€	Montant > 300 K€
[1 – 10 [ans	2,71 %	3,07 %
[10 – 15 [ans	2,90 %	3,29 %
[15 – 20 [ans	3,03 %	3,44 %
20 – 25] ans	3,06 %	3,46 %

L'encours maximum de ces prêts est de 300 K€
quelle que soit la destination (*résidence principale, secondaire, locatif,...*)

En cas de renégociation ; le nouveau taux appliqué sera le taux en vigueur correspondant à la durée restante du prêt renégocié, additionné de **+0,20 %**.

PRET IMMOBILIER SANS ASSURANCE ET SANS GARANTIE (Hors PIA, Relais et Prêt In Fine)

durée	Montant ≤ 25 K€
[0 – 10 [ans	3,07 %
[10 – 15 [ans	3,29 %
[15 – 20 [ans	3,44 %
[20 – 25] ans	3,46 %

PRET IMMOBILIER IN FINE Retraité CEPAL

durée	Montant ≤ 300 K€	Montant > 300 K€
[0 – 10 [ans	3,41 %	3,77 %
[10 – 15 [ans	3,60 %	3,99 %

PRET RELAIS Retraité CEPAL

durée	Montant ≤ 300 K€	Montant > 300 K€
[0 – 2 [ans	2,71%	3,07 %

Taux des crédits consommation

PRET PERSONNEL Retraité CEPAL

Durée	Montant ≤ 75 K€	Montant > 75 K€	Sans assurance Sans garantie
[0 – 5 [ans	4,20 %	4,76 %	4,76 %
[5 – 7 [ans	4,24 %	4,81 %	4,81 %
[7 – 10] ans	4,42 %	5,01 %	5,01 %

Frais de dossier : **0,32 %** du montant emprunté.

Pour les prêts supérieurs à 75 K€, la garantie s'appliquera en fonction de l'appréciation du risque.

DECOUVERTS Retraité CEPAL

type de découvert	durée	taux fixe	
permanent	1 an renouvelable par tacite reconduction	< 6 K€	9,03 %
		> 6 k€	5,13 %
négocié	3 mois maximum	<= 3 K€	11,27 %
		> 3 et <= 6K€	6,68 %
		> 6 K€	4,13 %

Encours maximal découvert permanent :
jusqu'à 200% des salaires domiciliés et 100% des autres revenus, sous réserve de l'étude du dossier.

Encours maximal découvert négocié : limite de la ressource attendue

Barèmes de l'épargne

Taux de rémunération des placements = Taux clients

Droits d'entrée sur les contrats d'assurance vie = Taux de marge incompressible Ecureuil Vie.

Tarification des services

-30 % sur la plupart de nos services

Barèmes Assurance IARD

-25 % de la tarification client.